



Qui sommes-nous ?

Avec ses 947 000 adhérents, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves.

L'Apel est présente dans : 6500 établissements - 5000 écoles - 1600 collèges - 1100 lycées.

Les Apel ont été créés il y a plus de 80 ans par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des milliers de bénévoles qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements. L'Apel s'engage pour l'avenir de 2 millions d'enfants, dont les parents ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif.

“ Nous sommes mobilisés pour que chaque parent d'élève ait toute sa place et exerce ses responsabilités de parent au sein de la société »

Projet du mouvement des Apel

L'Apel est la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique

L'Apel est le **porte-parole de tous les parents** d'enfants scolarisés dans l'Enseignement catholique

L'Apel nationale est reconnue et régulièrement **consultée** par les ministères, par l'Assemblée nationale et par le Sénat

6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

Site web : www.apelndSION38.org – Mail : contact@apelndSION38.org
Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère



L'APEL AU COEUR DE L'ETABLISSEMENT



L'APEL Notre-Dame de Sion représente, au niveau de l'établissement, les parents d'élèves au conseil d'établissement, aux conseils de classe (parents correspondants), aux conseils de discipline, ainsi qu'au sein de l'organisme de gestion (l'OGEC).

**Pour nous rejoindre ? Rien de plus facile !
Venez à l'Assemblée Générale Mardi 22 septembre 2020 à 18h au collège**

**PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE : WWW.APELNDSION38.ORG
ET NOTRE PAGE FACEBOOK**

6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

Site web : www.apelndSION38.org – Mail : contact@apelndSION38.org
Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère

Grenoble le : 06/07/2020

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers parents,

J'ai l'honneur de vous convoquer, en qualité de membre de notre association, à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le :

MARDI 22 SEPTEMBRE 2020
A 18 H
Au collège Notre Dame de Sion

Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral de l'année 2019/2020
- 2) Rapport financier de l'année 2019/2020
- 3) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- 4) Propositions pour l'année 2020/2021
- 5) Questions diverses

Tous les comptes rendus des conseils d'administration de l'année écoulée sont sur le site du collège dans la rubrique "APEL".

Vous trouverez, ci-dessous, un pouvoir, que je vous demande de compléter et à retourner ou déposer dans la boîte de l' APEL (située à côté du bureau de Mme LAURENT) ou par mail (apelndsion@gmail.com) si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale.

Je compte sur votre présence,

Et vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'Association Le président
DAUDIGNON Jérôme

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

Je soussigné(e) Demeurant

Donne par la présente pouvoir à :

Demeurant

Pour assister et me représenter à l'assemblée générale, prendre part à toutes les discussions et délibérations, prendre toutes décisions et émettre tous votes sur les questions portées à l'ordre du jour, adhérer à toutes les résolutions qui pourraient être prises par ladite assemblée hors de sa présence, en mes lieux et places, substituer dans les présents pouvoirs et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

Signature du MANDATAIRE
précédée de la mention
« Pouvoir accepté »

Signature du MANDANT
précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

PARENTS CORRESPONDANTS 2020/2021



Chers parents,

Le collège est un lieu de vie pour vos enfants, le rôle de chacun est indispensable.
Les parents correspondants sont un maillon essentiel dans la vie du collège.
Chaque classe doit avoir : 2 parents correspondants minimum voire 2 suppléants en plus.

Lien privilégié entre l'établissement et les familles d'une classe, le parent correspondant occupe une fonction indispensable : porte-parole des parents, il relaie l'information, fait remonter les questions propres à la classe et joue parfois un rôle de médiateur.

Missions :

- Assure le lien entre les familles, l'équipe éducative et l'APEL
- Participe aux instances essentielles de la vie du collège : conseils d'établissement, conseils de discipline
- Siège à la 1^{ère} partie du conseil de classe (partie générale et non-nominative)
- Etablit une relation de confiance avec l'ensemble des familles de la classe (donner un mail ou un téléphone, récupérer les mails ou téléphone des parents pour faire suivre l'information ...)

Le ou les parents correspondants sont désignés lors d'une élection qui a lieu pendant la réunion de rentrée avec les professeurs principaux.

Ils doivent suivre **la formation dispensée par l'APEL et l'établissement.**

Retournez ce document rempli si vous souhaitez être parent correspondant avec le dossier d'inscription de votre enfant

Je souhaite être parent correspondant.

NOM :

Mail :

Prénom :

Téléphone :

Enfant : NOM :

Classe à la rentrée 2020 : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} (barrer la ou les mentions inutiles)

Prénom :

J'accepte que mes coordonnées soient transmises à l'APEL. Conformément au RGPD, les données vous concernant ne seront conservées que le temps nécessaire à votre mandat de parent correspondant. Plus d'infos sur notre site : www.apelndSION38.org

oui

non

6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

Site web : www.apelndSION38.org – Mail : contact@apelndSION38.org
Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère